

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 205/00

ÉFAI – 000439 – AMR 23/055/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

CRAINTES POUR LA SECURITE / EXECUTIONS EXTRAJUDICIAIRES

COLOMBIE Les habitants de La Unión, La Esperanza et Arenas Atlas, des villages appartenant à la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó

Personnes tuées :

Rigoberto Guzmán, Elodino Rivera, Diofanor Correa, Humberto Sepúlveda, Pedro Zapata, Jaime Guzmán

Londres, le 10 juillet 2000

Selon les informations recueillies par Amnesty International, des membres de formations paramilitaires auraient exécuté publiquement six membres d'une « *communauté pacifique* » du nord-ouest de la Colombie, au cours d'une opération menée, semble-t-il, avec des membres de l'armée. Les survivants se seraient vu donner vingt jours pour quitter la région.

Le 8 juillet, une vingtaine d'hommes cagoulés ont fait irruption dans La Unión, un des 17 villages de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, dans le département d'Antioquia. Ils ont fouillé toutes les maisons et ont rassemblé les habitants au centre du village. Ils les ont ensuite divisés en deux groupes, avec les hommes d'un côté et les femmes et les enfants de l'autre, puis ont abattu les six hommes dont le nom figure ci-dessus. Ils ont déclaré aux survivants : « *Maintenant, ça suffit. Vous avez vingt jours pour quitter la région.* » Certaines des 63 familles de La Unión ont déjà abandonné leurs foyers.

Un hélicoptère de l'armée, appartenant, semble-t-il, à la 17^e brigade, a survolé le village tout au long de l'attaque. Cinq jours plus tôt, des personnes avaient vu, dans les montagnes, un convoi d'au moins 100 soldats de la 17^e brigade se dirigeant vers San José de Apartadó et La Unión. Les soldats étaient accompagnés d'au moins deux hommes portant des tenues militaires dépourvues d'insignes, fait préoccupant dans la mesure où cette zone est le théâtre d'intenses activités paramilitaires. Les soldats appartenaient au bataillon Bejaranos et au bataillon antiguérilla Díaz López. Toutefois, ces témoignages ont par la suite été contredits par l'armée, qui a affirmé qu'aucun militaire ne se trouvait dans la région.

Au cours de l'attaque menée contre La Unión, des soldats auraient barré la route à un certain nombre de paysans qui se dirigeaient vers San José de Apartadó et auraient dit à deux d'entre eux : « *Nous travaillons main dans la main et nous allons en finir.* ». Les soldats étaient accompagnés par un homme en civil, qui appartenait, semble-t-il, à un groupe paramilitaire.

Le jour de la tuerie, des militaires appartenant à des unités stationnées autour de La Unión auraient affirmé à plusieurs personnes que des guérilleros se trouvaient dans le village. L'avant-veille, des soldats avaient fait à des habitants d'un autre village de la communauté la déclaration suivante : « *cette communauté pacifique est une communauté de guérilleros. Nous allons y aller avec les paramilitaires.* »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires colombiennes) ont mis à profit le caractère montagneux de la région de San José de Apartadó pour en faire un de leurs bastions. Aussi les habitants se voient-ils accuser par les membres des forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires d'être des membres ou des sympathisants de la guérilla, et risquent-ils à tout moment d'être victimes de déplacements forcés et d'autres atteintes à leurs droits fondamentaux.

En mars 1997, avec le soutien de l'Église catholique et d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) colombiennes de défense des droits humains, 17 des 32 localités que comprend San José de Apartadó ont déclaré former une « *communauté pacifique* » dans le but de persuader les deux camps de respecter la neutralité et le droit à la vie de leurs habitants. Malgré cette initiative, les membres de cette communauté continuent d'être la cible de manœuvres d'intimidation, d'actes de torture et d'homicides commis par les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires colombiennes), les forces armées colombiennes ou leurs alliés paramilitaires.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / lettre par avion / aérogrammes / fax / télex (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment l'ouverture d'une enquête exhaustive et impartiale sur l'attaque menée le 8 juillet 2000 contre la communauté de San José de Apartadó, au cours de laquelle six personnes ont été tuées ;
- dites-vous vivement préoccupé par la sécurité des habitants de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, dans la région de l'Urabá, notamment ceux vivant dans les villages de La Unión, La Esperanza et Arenas Atlas, et demandez aux autorités de prendre toutes les mesures jugées nécessaires par ces personnes pour garantir leur protection ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur les liens existant entre la 17^e brigade des forces armées et les groupes paramilitaires qui opèrent dans les départements d'Antioquia et du Chocó, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que ceux qui soutiennent ces groupes ou en font partie soient traduits en justice ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures immédiates et efficaces afin de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris à maintes reprises par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies.

Exhorte également votre gouvernement à condamner publiquement la dernière attaque et à suivre de près les efforts entrepris par le gouvernement colombien afin de veiller à ce qu'une enquête exhaustive soit menée sur cette attaque, que les responsables soient déferés à la justice et que des mesures soient prises afin de lutter contre les groupes paramilitaires opérant dans la région. L'année dernière, un certain nombre de gouvernements ont exprimé leur soutien aux communautés pacifiques d'Antioquia et du Chocó, et ont constitué des délégations qui se sont rendues dans ces communautés ou ont rencontré leurs représentants.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Télex : 44281 PALP CO

Fax : 57 1 286 7434 / 284 2186 / 337 1351

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente,* /
Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense :

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña
Ministro de Defensa Nacional
Ministerio de Defensa Nacional
Avenida Eldorado CAN – Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Defensa, Bogotá, Colombie

Télex : 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

Fax : 57 1 222 1874

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Commandant des forces armées :

General Fernando Tapias Stahelin
Comandante de las Fuerzas Militares
Avenida El Dorado - Carrera 52
Santafé de Bogotá
Colombie

Télégrammes : Comandante Fuerzas Militares, Bogotá,
Colombie

Fax : 57 1 222 2096

Formule d'appel : *Sr. Comandante,* / Mon Général, (si c'est
un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

Gouverneur du Département d'Antioquia :

Dr. Alberto Builes Ortega
Gobernador del Departamento de Antioquia
Gobernación de Antioquia
Calle 42B, # 52 – 106
Medellín, Antioquia, Colombie

Télégrammes : Gobernador Antioquia, Medellín, Colombie

Fax : 574 381 1342

Formule d'appel : *Sr. Gobernador,* / Monsieur le
Gouverneur,

COPIES À :

Commission intercongrégations Justice et paix :

Comisión Intercongregacional de Justicia y Paz
AA 31861
Santafé de Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 21 AOÛT 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.